

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 03 AVRIL 2018

Date de convocation : 26/03/2018

**2018 - 015**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-huit, le trois du mois d'avril à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, P. FRASQUET, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE,

Absents excusés : V. LEROY

Absents non excusés : /

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

**DELIBERATION N°15 : TAUX D'IMPOSITION RETENUS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2018**

Monsieur le Maire propose de voter les taux d'imposition 2018.

	BASE D'IMPOSITION	TAUX FIXES	PRODUITS
Taxe d'habitation	508 600€	10,97	55 793€
Taxes Foncières sur les propriétés bâties	299 200€	17,04	50 984€
Taxes Foncières sur les propriétés non bâties	12 900€	46,12	5 949€
Taxe Professionnelle	0	0	0
<b>TOTAL DU PRODUIT A TAUX CONSTANT</b>			<b>112 726€</b>

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces taux.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 03 avril 2018.

Le Maire

Daniel CHARLET

